HAL
open science

Compte-rendu de : Bruweleit Stefan, Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut, Leyde, E. J. Brill (2015), xii + 271 p., ISBN : 9789004287532. Prix : 115 €

Manuel Sartori

To cite this version:

Manuel Sartori. Compte-rendu de : Bruweleit Stefan, Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut, Leyde, E. J. Brill (2015), xii + 271 p., ISBN : 9789004287532. Prix : 115 €. Bulletin critique des annales islamologiques, 2017. halshs-01658831

HAL Id: halshs-01658831

https://shs.hal.science/halshs-01658831v1

Submitted on 7 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bruweleit Stefan
Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut

Leyde – Boston, Brill, Coll. "Studies in Semitic Languages and Linguistics", 79, 2015, xiv + 271 p.,
ISBN : 9789004287532

Se basant sur 80 h d'entretiens dirigés (issues d'un questionnaire orienté pour permettre l'émergence de certaines réalités linguistiques), à partir de six informateurs et répartis en huit textes auxquels il ajoute trois textes tirés de la thèse de G. Schukro [1] (l'ensemble de ces textes est présenté en fin d'ouvrage en transcription), l'A. propose d'identifier, à partir d'une étude multicritères, la ou les formes verbales paradigmatiques permettant d'exprimer telle ou telle réalité sous l'angle des catégories de *temps*, d'*aspect* et d'*action* en arabe dialectal beyrouthin. Sous ce rapport, l'ouvrage est indéniablement d'une grande utilité. C'est le cas tout d'abord dans la mesure où, outre la présentation du *système* verbal arabe beyrouthin (même s'il ne le nomme pas ainsi), il en explore les subtilités sémantiques. Par un jeu de substitutions opérées à partir de la forme verbale la plus courante pour l'expression de telle réalité temporelle et aspectuelle, l'A. étudie les autres combinaisons verbales possibles et en restitue la finesse sémantique. C'est aussi le cas parce qu'il ne cherche pas à rétro-projeter sur l'arabe les dénominations des temps anglais (langue de l'ouvrage, ou allemands, langue de nationalité de l'A.) Au contraire, faisant appel à une démarche noématique, c'est-à-dire liée à la représentation que le sujet se fait d'un objet, ici un procès-verbal, l'A. cherche à mettre en relation des conceptions universelles liées aux procès-verbaux. Ces catégories sont celles du *temps* et de l'*aspect*, auxquelles il ajoute celle de type d'*action* (*Aktionsart*) qui, comme il l'écrit, n'est que rarement prise en compte dans l'analyse. Dans ce cadre, l'objet de l'ouvrage est l'évaluation de l'identité aspectuelle et temporelle des différentes formes verbales de l'arabe beyrouthin.

Ouvert par une préface (p. ix-x), une liste d'illustrations (p. xi) et une liste d'abréviations (p. xii), l'ouvrage se divise en trois parties (p. 1-239), suivies d'annexes (p. 241-271). Ces annexes présentent tour à tour les textes en dialecte beyrouthin utilisé par l'A. (p. 243-266), une (trop) courte bibliographie (p. 267-269) constituée de sources essentiellement en allemand et en anglais (respectivement au nombre de 22 et 15) et très marginalement en français (4 références) [2] et enfin d'un index (p. 270-271).

Concernant les textes, ainsi que les exemples de l'ouvrage, ils sont tout à fait lisibles en arabe beyrouthin, et ce même s'ils sont présentés en transcription, grâce à un système étendu d'*Arabica*. Il faut du reste noter, particularité au moins de l'arabe, que cela n'aurait peut-être pas été le cas s'ils avaient été en caractères arabes en raison de la tendance à alors lire en standard plutôt qu'en dialectal des réalisations graphiques strictement identiques (*e.g.* يكتب lu *yaktub(u)* ou *yiktib*). On peut néanmoins regretter que la transcription de ces exemples et textes [3] n'ait été doublée d'une reproduction en graphie originelle. S'agissant en effet du Liban, et tout particulièrement du beyrouthin, force est de constater que cette langue s'écrit et s'écrit même beaucoup, que ce soit en caractères latins mais aussi en caractères arabes [4]. On regrettera par ailleurs que le *schwa* (voyelle épenthétique, et donc anaptyctique) ne soit pas transcrit [5]. On appréciera par contre la modestie scientifique de l'approche de l'A. qui, pour objet, se contente de travailler à partir d'un petit corpus et d'un petit terrain, le beyrouthin, et non sur le libanais ou le syro-libanais en général.

L'index a, quant à lui, l'avantage de notamment présenter les formes verbales modélisées (que l'A. présente à partir de la racine *Q-T-L*, certainement sous l'influence sémitisante plus qu'arabisante, pour les formes verbales *stricto sensu* en *qatal*, *byiqtul*, *ʿamyiqtul*, *raḥyiqtul*, … et en ap pour le participe actif), ce qui permet alors d'aller en rechercher les emplois et donc les sens en contexte. Malheureusement toutes ne sont pas présentées et manquent ainsi *yiqtul*, *ykūn*, *bykūn* et certaines des combinaisons possibles comme *(b)ykūn qatal* et *kān qatal*, ce défaut étant toutefois contrebalancé par l'existence

(1) Schukro, G. (2004), « Der arabische Dialekt von Beirut », Thèse de doctorat, Université de Vienne.

(2) Les manquements de cette bibliographie quant à la question abordée seront déduits des indices bibliographiques distillés ici-mêmes.

(3) Dont le système est ici reproduit pour les citations de l'A. et adopté par ailleurs.

(4) Cf. entre autres Płonka, Arkadiusz (2017), « Between Linguistics, Poetry, and Ideology: The Literary Periodical *L-'Arzyāda* in the *Lebanese Language* (June 2009 – October 2014). General Presentation, Intellectual Impacts, Index of Authors, and "Lebanese" Lexis », *Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher*, Manuel Sartori *et al.* (dir.), Leyde - Boston, E. J. Brill, coll. « Studies in Semitic Languages and Linguistics », 88, p. 493-515.

(5) Autre motif de regret, le fait que l'A., même s'il ne s'agissait pas de son objet, a étiqueté cette variante de dialecte là où il s'agit, comme pour les autres variantes arabes, d'une langue avec ses règles grammaticales, ce dont son étude se fait justement l'écho. À sa décharge, ce débat langue-dialecte dépasse malgré lui les limites de la stricte linguistique étant donné que l'idéologie linguistique s'y invite alors immédiatement.

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

d'un chapitre récapitulatif (p. 175-199) où *yiqtul*, à défaut des autres n'y bénéficiant pas d'une section propre, est présent.

Le cœur de l'ouvrage est constitué pour sa part de trois parties : *The Theoretical Basis* (p. 1-59), *The Arabic Dialect of Beirut* (p. 61-163) et *Summary and Analysis* (p. 165-239).

Dans le tout premier chapitre de la première partie (*General Reflections on Universal Grammar*, p. 3-9), l'A. insiste sur le concept d'intention du locuteur (p. 3) en utilisant notamment les termes de *sender* (destinateur) et de *receiver* (destinataire) (p. 7). En indiquant qu'il les subsume sous celui de *speaker* (p. 10), c'est-à-dire finalement un locuteur prenant en compte son allocuté, il débouche de manière positive, il est vrai sans le dire, sur la volonté d'intégrer à son étude la dimension pragmatique (et donc relationnelle) en plus de celle uniquement syntaxique (qui peut présenter le risque de n'être que substantialiste).

Cette première partie se présente comme de longs prolégomènes constitués de sept chapitres où l'A. définit l'ensemble des catégories dont il usera au cours de son ouvrage. Si cette partie est si longue, c'est que l'approche de l'A. se veut novatrice, en ce sens qu'il intègre à l'analyse des catégories usuellement non prises en compte dans le cas de l'arabe. Tout d'abord, cette présentation se fait dans un cadre noématique, c'est-à-dire celui de la représentation, par le locuteur, des procès-verbaux envisagés sous l'angle des différentes catégories et sous-catégories qu'il va présenter. Il s'agit donc d'une présentation en termes catégoriels et non intrinsèquement en termes de conjugaison verbale. Si le chap. 2 *Tense* (p. 10-14) distingue classiquement entre *anteriority*, *simultaneity* et *posteriority* par rapport au moment de l'énonciation (ou à une deuxième point de référence, lui-même antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation, voire à un troisième point de référence alors intermédiaire entre le moment de l'énonciation et un deuxième point antérieur), il n'en va pas de même des chapitres qui suivent. Dans 3 *Aspect* (p. 15-23) tout d'abord, en se basant sur les travaux de Denz [6], l'A. distingue de manière beaucoup moins classique pour l'arabe entre *perfectivity* et *imperfectivity*. Cela correspond en effet aux catégories aspectuelles des langues slaves et non aux catégories arabisantes de *perfect* (accompli) et d'*imperfect* (inaccompli) traditionnellement utilisées pour l'analyse aspectuelle de l'arabe (ni à celles, endogènes, de *māḍī* et *muḍāriʿ*). *Aspect* sera donc ici à comprendre avec cette acception très particulière, et expliquera notamment, dans l'analyse de l'A., le recours aux catégories *telic*/*atelic* [7], *puntual*/*durative*. Ces deux premières catégories de temps et d'aspect relèvent du point de vue du locuteur, la première étant même proprement déictique (*hic et nunc et ego*). Ce n'est pas le cas de la dernière catégorie, que l'A. ajoute aux deux autres en suivant cette fois-ci Carl Bache [8] et qui, elle, « does not concern the speaker's point of view but rather the situation itself » (p. 24). En faisant référence à l'*Aktionsart*, il s'agit alors d'intégrer à l'analyse, non plus la manière dont le locuteur perçoit subjectivement le procès, mais la façon dont celui-ci se présente objectivement. Cette approche est donc lexicale (ou sémantique), à la différence des deux premières qui sont grammaticales. Dans le chap. 4 *Action* (p. 24-32), l'A. distingue sous cet hyperonyme entre *quantitative* et *qualitative*. La première concerne la fréquence d'occurrence d'un procès (p. 25-26). La seconde concerne « the phasal constituency of a situation » (p. 25) et est subdivisée en *complex* vs *simplex*, cette dernière subdivisée en *punctual* vs *durative* où la première n'accepte pas, au contraire de la seconde, d'extension temporelle permettant l'identification d'un début, d'un milieu et d'une fin de situation, et où *durative* est à son tour distinguée entre *telic* vs *atelic* (p. 29), la première incluant, au contraire de la seconde, une fin de situation. Dans le chap. 5 *The Categorial Interplay* (p. 33-46) l'A. présente sous forme de règles les relations de compatibilité ou d'incompatibilité entre l'ensemble de ces catégories et sous-catégories, notamment issues de son approche aspectuelle [9], règles dont il donne un résumé (p. 45-46), avant de passer à 6

(6) Notamment Denz, Adolf (1971), *Die Verbalsyntax des neuarabische Dialekts von Kwayriš (Irak) mit einer einleitenden allgemeinen Tempus- und Aspektlehre*, Wiesbaden, F. Steiner. On regrettera l'absence en bibliographie, pourtant directement en lien avec la question aspectuelle au cœur de l'ouvrage, de Kuryłowicz, Jerzy (1973), « Verbal Aspect in Semitic », *Orientalia*, 42/1, p. 114-120 et de Eisele, John C. (2006), « Aspect », *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics. I*, Kees Versteegh *et al.* (dir.), Leiden, E. J. Brill, p. 201-195.

(7) Ce qui, d'un point de vue terminologique, pourra alors apparaître redondant à certains puisque le couple *perfectif*/*imperfectif* « correspond à la distinction *conclusif*/*non conclusif*, établie par. O Jespersen dans *A modern English Grammar* (1931), ou à celle entre *télique* (de *telos* qui signifie *frontière* en grec)/*atélique* » (Novakova, Iva (2000), « Le futur antérieur français : temps, aspect, modalité », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 110/2, p. 116-135, p. 119, note 30).

(8) Bache, Carl (1997), *The Study of Aspect, Tense and Action: Towards a Theory of the Semantics of Grammatical Categories*, Francfort-sur-le-Main, P. Lang. Manque alors en bibliographie Reese, Johannes (2006), « Aktionsart », *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics. I*, Kees Versteegh *et al.* (dir.), Leiden, E. J. Brill, p. 53-50.

(9) Par recours à Forsyth, J. (1970), *A Grammar of Aspect: Usage and Meaning in the Russian Verb*, Cambridge, Cambridge University Press.

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Negation (p. 47-49) qui lui permet d'en dire qu'elle a la même valeur aspectuelle que sa contrepartie affirmative (p. 49). Enfin, dans le dernier chapitre de cette première partie, 7 *The Reference Point in Aspectual and Tense Languages* (p. 50-59), l'A. passe en revue les points de référence à prendre en compte ainsi que la nature des propositions distinguées entre "principales" (p. 53-55), et "subordonnées", elles-mêmes subdivisées en "object clause" (i.e. complétives, p. 55-57), et "relatives" (p. 57-59). Il en profite pour indiquer tout à fait justement que dans une véritable langue à aspects, les formes verbales n'indiquent que l'aspect à l'exclusion du temps (p. 50), et l'on comprend, même si cela n'est pas dit explicitement, que tel n'est pas le cas de l'arabe beyrouthin, ni de l'arabe, ainsi que le montrera l'ouvrage. Du fait de son utilisation de l'*aspect* et de l'*action*, c'est aussi dans ce chapitre que l'A. évoque certaines classes de verbes à prendre en compte dans l'analyse : il s'agit des verbes d'action, de ceux de mouvement, des verbes résultatifs — distingués en fonction que leur AP résulte nécessairement du procès-verbal (type ʾāʿid : s'asseoir > être assis) ou doit en être déduit de manière non nécessaire (type ʾākil : manger > être rassasié) —, et des verbes statifs — eux aussi distingués en deux types, le premier indiquant un état pérenne (type *kirih* : haïr) au contraire du second (type *ṣām* : jeûner) pour lequel l'état n'est que temporaire — (p. 69 et 71). Ces données sont intéressantes dans la mesure où, comme le montrera l'A. à maintes reprises, lorsqu'une forme verbale en *(ʿam)(b)yiqtul* peut permuter avec une forme en AP, alors ces deux formes indiquent respectivement, dans le cas des verbes statifs : un procès non complété (ʿamyikrih « il se met à haïr ») et un état pérenne (*kirhān* « il hait ») ; dans le cas des verbes résultatifs un procès menant à l'état (ʿamyilbis « il s'habille ») et l'état qui en résulte (*lābis* « il porte ») ; dans le cas des verbes de mouvement le début d'un procès (ʿamyinzil « il descend ») et le milieu du procès (*nāzil* « il est en train de descendre »).

À partir de l'ensemble de ces catégories et sous-catégories, l'A. se donne pour objet d'établir ce qu'il nomme une *metagrammar* (p. 4), en s'inspirant fortement de Bache (p. 5), cette "métagrammaire" devant *in fine* servir de point de comparaison avec la langue à étudier (*object-language*). Dit de manière positive, l'A., sans le dire ainsi, adopterait donc une démarche idéaltypique wébérienne : de la comparaison entre l'abstract ainsi construit et l'objet d'étude doit émerger l'appréhension de ce dernier. Dit de manière moins positive, il s'agirait d'une approche confinant avec le générativisme visant à voir, dans le réel linguistique, ce que l'abstraction linguistique permet d'imaginer. L'A. présente aussi les quatre types de substitution envisageables : impossible (agrammaticale) ; possible mais perçue comme agrammaticale ; possible et correcte avec un sens différent ; possible et correcte avec un sens très légèrement différent ou identique (p. 9). Ces types de substitutions serviront tout au long de l'ouvrage pour, à partir d'une forme verbale perçue par les locuteurs natifs comme canonique dans tel emploi "noématique", évaluer la valeur d'autres formes, et si substitution il peut y avoir, l'apport sémantique que celle-ci induit.

C'est donc à partir de l'ensemble de ces catégories traitées dans la première partie que la deuxième, intitulée *The Arabic Dialect of Beirut* (p. 61-163), va opérer. Constituée de quinze chapitres, elle commence par un bref chapitre d'introduction, 8 *Introductory Remarks* (p. 63-64) et quelques remarques phonologiques concernant le beyrouthin et sa transcription, 9 *Some Remarks on the Phonology and the Verb forms* (p. 65-71). Une remarque au passage : *kilmi* ne vient pas de *kalima* comme l'indique l'A. (p. 65) mais plutôt de *kilma* pl. *kilam* qui serait la variante « tamīmite » du premier, décrit, lui, comme « hedjazite » (10).

La suite de cette partie est organisée du point de vue de l'effet de sens temporel envisage : 10. *Anteriority to the Speech Time* (p. 72-88), 11. *Plural situations* (p. 89-90), 12. *Simultaneity with a Reference Point in the Past* (p. 91-101), 13. *Anteriority to a Reference Point in the Past* (p. 102-115), 14. *Posteriority to a Reference Point in the Past* (p. 116-119), 15. *The Speech Time* (p. 120-133), 16. *Extratemporality* (p. 134), 17. *Posteriority to the Speech Time* (p. 135-145), 18. *Simultaneity with a Reference Point in the Future* (p. 146-148), 19. *Anteriority to a Reference Point in the Future* (p. 149-153). À cela s'ajoutent trois chapitres : 20. *Verbs of Perception* (p. 154-157), 21. *Circumstantial Clauses* (p. 158-160), 22. *Conditional Clauses* (p. 161-163).

À chaque fois, l'A. distingue entre les différentes catégories qu'il a évoquées aux chapitres 2-7, et, notamment, entre propositions principales et subordonnées. À ces catégories il rajoute, le cas échéant, le caractère habituel ou non de l'action envisagée, de même qu'il affine son analyse en prenant en compte la présence ou non d'indices contextuels de temps (qu'il s'agisse d'adverbes comme *dayman* « toujours » ou de syntagmes comme *kill yōm* « chaque jour »). Dans tous les cas, il commence par présenter la ou les formes perçues par ses informateurs comme les plus naturelles à rendre

(10) Cf. entre autres ʾAzharī (m. 370/980), *Tahḏīb al-luġa*, éd. ʿAbd al-Salām Muḥammad Hārūn *et al.*, Le Caire, al-Dār al-miṣriyya li-l-taʾlīf wa-l-tarǧama, 16 vol., t. 10 p. 264.

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

l'effet de sens étudié, et à chaque fois il fait subir à celle(s)-ci une série de tests de substitution (e.g. *qatal* par *kān (b)yqtul* ou par (*kān*) AP). Cette comparaison systématique et ces tests de substitution permettent d'avoir une vue assez fine de la réalité linguistique et de la palette sémantique d'utilisation des formes verbales en contexte (e.g. de distinguer entre *huwwe kān nāzil ʿal-baḥr lamma šiftu* de valeur progressive « il était en train de descendre à la mer lorsque je l'ai vu » et *huwwe kān ʿamyinzal ʿal-baḥr lamma šiftu* de valeur inchoative « il était sur le point de descendre à la mer lorsque je l'ai vu », p. 95). Tout ceci est réellement intéressant en permettant de voir comment rendre tel ou tel effet de sens en arabe beyrouthin contemporain.

Compte tenu du nombre de catégories impliquées, il est impossible de présenter ici l'ensemble des formes verbales attachées à tel ou tel effet de sens étudié. Fort heureusement, la troisième et dernière partie, intitulée *Summary and Analysis* (p. 165-239), présente tout d'abord deux résumés de la deuxième partie. Le premier se présente comme le strict résumé de la deuxième partie (23. *Summary Arranged According to Chapter*, p. 167-174) tandis que le second permet, lui, une entrée selon la forme verbale considérée (24. *Summary Arranged According to Verb Form*, p. 175-199). Dans ce second chapitre, pour lequel on notera au passage une analyse fine de l'usage du participe actif en arabe beyrouthin (p. 175-189), l'A. évalue pour chaque forme étudiée le caractère temporel et aspectuel. À ces deux chapitres succèdent plusieurs analyses : 25. *The Opposition in the Verbal System* (p. 200-205), 26. *Some Remarks on the Evolution of the Arabic Verbal System* (p. 206-218), 27. *Aspect or Discussed and Narrated World?* (p. 219-224), 28. *Substitution Test* (p. 225-237) et 29. *The Results of this Work* (p. 238-239).

L'ouvrage, à l'issue des analyses menées sur les exemples de la deuxième partie, conclut que l'arabe beyrouthin n'est pas une langue purement aspectuelle, pas plus que ne le serait, sous l'angle particulier d'analyse de l'A., l'arabe [11]. Contrairement à ce dernier, le beyrouthin présente cinq formes verbales distinctes. Trois d'entre elles (*qatal*, *ʿamyiqtul et raḥyqtul*) relèvent de l'*action* au sens de l'A., c'est-à-dire de la catégorie *qualitative*. Parmi ces trois formes, deux (*qatal* et *raḥyiqtul*) sont à la fois aspectuelles (*perfective*) et temporelles (signant respectivement l'*anteriority* et la *posteriority*), la troisième (ʿamyiqtul) n'étant qu'aspectuelle (*imperfective*). Quant aux deux autres, l'une (*byiqtul*) relève de la catégorie *quantitative*, désignant notamment l'habitualité [12], et l'autre, (*yiqtul*) la modalité (au sens large).

L'ouvrage se présente véritablement comme un apport de qualité à notre connaissance du fonctionnement de l'arabe beyrouthin contemporain, et au-delà, de l'arabe. L'A. ne cache rien de la complexité du système qu'il décrit et, même si l'on peut ne pas toujours être d'accord avec certaines traductions qu'il propose, ces cas étant assez rares pour ne pas être relevés ici, il permet de se faire une idée assez juste des valeurs sémantiques attachées à l'utilisation de telle ou telle forme verbale dans tel ou tel contexte. De ce point de vue, l'ouvrage mérite considération et se présente comme une très bonne ressource quant à la connaissance de l'arabe beyrouthin sous l'angle du système verbal et de ses subtilités.

Toutefois, très fouillé il est aussi parfois un peu fouillis. Cela est certainement dû au nombre de critères pris en compte et aux effets de sens induits par les jeux de substitutions. Il n'en demeure pas moins que la lecture n'est pas rendue aisée par la multitude d'informations présentées mais aussi du fait que le lecteur est souvent appelé à recontextualiser les assertions de l'A. pour ne pas leur faire dire ce qu'elles pourraient faire accroire. L'ouvrage, sans être véritablement confus, peut rendre son lecteur tel. Ainsi, l'A., allemand qui plus est, applique à *tense* la valeur de « temps sémantique » qui est d'usage dénoté par *time* et *Zeit* par opposition au « temps grammatical » (conjugaison) qui l'est, lui, justement par *tense* et *Tempus*, et en français parfois par « tiroir verbal » [13]. Cette confusion entre *tense* et *time* est particulièrement visible lorsque *tense* est mis pour *time* (p. 39). La légitime volonté de conceptualisation d'un objet véritablement complexe, comme l'A. le rappelle dès la première page du premier chapitre, conduit parfois à une langue (anglaise) difficile à suivre qui peut rendre perplexe le lecteur. Ainsi, en précisant que pour lui *action* (avec pour adjectif *actional*) dénote une action qualitative (p. 26), l'A. met le lecteur devant une situation inconfortable : ayant préalablement présenté le terme "action", distingué entre "action qualitative" et "action quantitative", le lecteur se retrouve alors avec un hyperonyme et deux hyponymes où finalement l'hyperonyme est l'équivalent sous sa plume de l'un de ses deux hyponymes…

(11) Qui, sans qualificatif, est alors l'équivalent sous ma plume de « arabe standard écrit contemporain » ou « arabe classique ».

(12) Cf. Boneh, Nora et Doron, Édith (2008), « Deux concepts d'habitualité », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 37, « Aspect et pluralité d'événements », p. 113-138.

(13) Cf. Damourette, Jacques et Pichon, Édouard (1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française (1911-1936). Tome V*. Verbes (fin), auxiliaires, temps, modes, voix, Paris, D'Artrey.

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Le point le plus problématique est toutefois celui de l'opportunité de l'introduction des catégories aspectuelles telles que les utilise l'A.[14] Issues des langues slaves où elles sont sémantiques et grammaticales (l'adjonction d'un préfixe désignant l'aspect perfectif au contraire de l'imperfectif non marqué), elles ne sont en rien marquées grammaticalement en arabe (même beyrouthin pas plus qu'en français par exemple)[15]. Cela est d'autant plus problématique que ces catégories de perfectif/imperfectif semblent, chacune pour elle, ne concerner que certaines classes de verbes d'un point de vue sémantique : certains verbes de la langue sont perfectifs (*casser*, *exploser*, *gagner*, *perdre*, *trouver*), d'autres imperfectifs (*aimer*, *espérer*, *vieillir*, *chercher*, *exister*, *méditer*) et d'autres (*peindre* par exemple) seront l'un ou l'autre contextuellement. En langues slaves, cet aspect sémantique est relayé par un aspect grammatical, ce qui n'est pas le cas en arabe. Toutefois, non grammaticalisé dans cette langue, on peut, comme en français, l'exprimer par recours à des constructions adverbiales (notamment pour les verbes dont l'identité aspectuelle sous ce jour n'est pas clair : *pendant une heure*-imperfectif ; *en une heure*-perfectif)[16]. Peut-on pour autant étendre cette notion aspectuelle particulière à l'ensemble des verbes de l'arabe, et surtout, peut-on en faire, pour celui-ci, une catégorie grammaticale opérante dans la mesure même où cet aspect n'y est pas grammaticalisé ? Il est alors très difficile de repérer ces aspects et, pire, l'A. traitant justement d'arabe (beyrouthin par ailleurs), nombre de ses formulations reviennent *in fine* à reproduire, sous *perfective* et *imperfective*, celles de *perfect* et *imperfect*. Le risque est alors fort, après avoir évité de rétro-projeter sur l'arabe les catégories temporelles qui lui sont étrangères, de rétro-projeter sur lui les catégories aspectuelles qui lui sont tout autant étrangères[17], voire d'en être prisonnier et donc aveugle aux autres. Que l'arabe (beyrouthin en l'espèce) ait des moyens linguistiques de rendre des réalités ailleurs catégorisées comme perfectives et imperfectives (et que les catégories de perfectif/imperfectif et d'accompli/inaccompli se recoupent plus ou moins) est une chose, qu'il puisse être analysé par le seul recours à cette catégorisation semble en être une autre[18].

En effet, même s'il définit son approche *aspectuelle*, il ne semble pas possible comme le fait l'A. concernant la grammaire de l'arabe, qu'elle soit arabe ou arabisante, d'en ignorer la tradition. Il ne s'agit pas de respecter cette dernière aveuglément, mais il est au moins attendu, lorsqu'une nouvelle catégorisation est introduite, surtout en des termes si proches et donc avec un risque si fort de confusion, de présenter exactement en quoi la nouvelle se distingue de la première. En ne présentant à aucun moment les catégories arabes traditionnelles de *māḍī* et de *muḍāriʿ*, ni celles arabisantes d'accompli et d'inaccompli, c'est-à-dire en les ignorant, l'A. fait donc comme si ces dernières n'existaient pas et surtout comme si celles qu'il présente se substituaient tout bonnement aux autres, induisant par là un risque fort de confusion terminologique et conceptuelle[19]. Ainsi, même dans la littérature spécialiste des langues

(14) Cf. Kuryłowicz, *op.cit.*

(15) L'arabe présente même la situation exactement inverse dans la mesure où le *muḍāriʿ* seul est une forme à préfixation. Cela dit, peu importe car le marquage peut avoir été choisi par une langue pour indiquer la perfectivité et par une autre pour indiquer l'imperfectivité.

(16) Exemples repris à Desclés, Jean-Pierre (1994), « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes », *Studia Kognitywne*, 1, « Semantyka kategorii Aspektu i czasu », p. 57-88, p. 78.

(17) Ce que ne fait justement pas une autre source absente, qui, étudiant les traductions arabes depuis le polonais, note comment la langue cible rend les catégories aspectuelles de la langue source, mais sans que la langue cible ne se pare des éléments grammaticaux propres à la langue source sous cet angle aspectuel. Cette même source, de manière très intéressante, montre aussi comment une forme en *faʿala* (i.e. qatal) est utilisée, en arabe, pour traduire un imperfectif passé polonais, à l'encontre de l'affirmation par l'A. que qatal est une forme perfective… (cf. Michalski, Marcin (2013), « Polish Past Imperfective and Perfective Verbs in Translation into Modern Arabic », *Języki orientalne w przkładzie IV/Oriental languages in translation vol. IV*, p. 343-364).

(18) D'autant que Comrie lui-même, quoique cité par l'A., indique bien, à propos de la section qu'il réserve à l'arabe, que « terms Perfective and Imperfective will be used, although the meanings of the terms are different from those used in Slavonic linguistics and elsewhere in this book » (Comrie, Bernard (1976), *Aspect: An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 78).

(19) Cette confusion a pourtant à de nombreuses reprises été signalée : cf. Comrie, *op. cit.* mais aussi Kuryłowicz, *op. cit.* ainsi que deux sources qui utilisent partiellement le même point de vue terminologique que l'A. : la première, Kinberg, Naphtali (1988), « Some Temporal, Aspectual and Modal Features of the Arabic Structure *la-qad* + Prefix Tense Verb », *Journal of the American Oriental Society*, 108/2, p. 291-295, qui, lui, définit et oppose bien *imperfect* et *imperfective* et Kinberg, Naphtali (1992), « Semi-imperfectives and imperfectives: A case study of aspect and tense in Arabic participal clauses », *Lingua*, 86/4, p. 301-330, et la seconde, Bubenik, Vit *et al.* (2013), « Tense, Aspect and Aktionsart in Arabic », *Folia Orientalia*, 50, p. 9-50, qui fait aussi de *yaktubu* un *non-past/Imperfective* ayant valeur d'inaccompli, mais de *kataba* un *past/Performative* ayant valeur d'accompli et non de *perfective*. Concernant la tradition orientaliste (sémitisante et arabisante) que semble ignorer l'A., mais aussi les objets mêmes qu'il développe, on ne comprend pas l'absence en bibliographie d'autres références. C'est le cas, ainsi que le montrera son titre, de Zaborski, Andrzej (2002), « On the interplay of tense, aspect and aktionsart in Semitic languages », *"Sprich doch mit deinem Knechten aramäisch, wir verstehen es !" Festschrift für Otto Jastrow zum 60. Gerburstag*, W. Arnold et H. Bobzin (dir.), Wiesbaden,

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

slaves, les concepts d'accomplissement d'une part et d'achèvement (*achievement* et *accomplishment*, termes absents de l'ouvrage) sont distingués ; les procès analysés sont alors présentés selon ces catégories grammaticales *et* sémantiques comme accomplis et achevés (*il a peint son mur en une heure*), ou accompli et inachevé (*il a peint son mur pendant une heure*) par exemple. Même si elles peuvent se recouper, ces catégories n'en désignent pas moins des réalités toutes distinctes [20]. Il en va alors de même de l'utilisation des termes techniques *anterior* et *posterior* pour lesquels la littérature spécialisée, aux fins de non-confusion, donne *retrospective* et *prospective*.

Cette superposition de fait entre l'une et l'autre catégorisation assombrit les données et leur intelligibilité. C'est d'autant plus le cas lorsque l'A. indique que « *raḥyiqtul* designates posteriority to a reference point, it is, however, not specified as temporal but rather as aspectual, stricly speaking: as posterior-perfective, for it cannot be used to express situations that are simultaneous with a second reference point and thus imperfective » (p. 197). Alors que la littérature spécialiste des questions de l'aspect perfectif/imperfectif semble surtout restreindre le premier terme du couple au passé (ce qui est passé ayant plus de chances d'être accompli mais aussi achevé *a contrario* de ce qui est futur), ou au futur antérieur (c'est-à-dire un passé dans le futur), pourquoi limiter ici la forme future du beyrouthin à l'aspect perfectif [21] ? Puisqu'il s'agit de *metagrammar*, que faire d'un énoncé comme celui-ci : à partir de demain, il recherchera le Graal où, à la fois le sémantisme du procès-verbal (*rechercher*) et le contexte (*le Graal*) indique que cette action n'a que peu de chance d'aboutir (donc d'être achevée), et par conséquent de relever du perfectif [22] ? En fait, *raḥyiqtul* est un futur imperfectif (non-achevé donc) si le point de référence est celui du présent et si donc, en tant que futur, il appartient bien à l'expression de l'incertitude : [*'āl al-yōm/yi'ūl 'innu] raḥyidawwar ʿala ša''a* ([il a dit aujourd'hui/il dit qu'] il cherchera un appartement [mais je ne sais s'il le fera]), et n'est un futur de type perfectif (donc achevé) que lorsqu'il est contextuellement relié à un passé (par exemple dans le champ d'un verbe au *māḍī*, paradigmatiquement *kāna*) et qu'il appartient épistémiquement à la certitude. Sa valeur est alors celle, en français, d'un conditionnel présent de type temporel et concordantiel : *'abl min sini 'āl 'innu raḥyidawwar ʿala ša''a [w minʿarif 'innu hayk (mā) sāwā]* (il y a un an il a dit qu'il chercherait un appartement [et nous savons que tel est ce qu'il a fait/pas fait]). L'effort demandé au lecteur est alors grand sous peine de confusion que la présentation des données n'exclut pas. L'A. écrit ainsi à propos de l'antériorité non-habituelle par rapport au temps de l'énonciation : « According to rules 3 and 7, such situations are incompatible with imperfectivity and complexity which, however, does not mean that they are necessarily perfective » (p. 72). Faut-il alors comprendre qu'un verbe puisse être non-imperfectif et non-perfectif ? Il est en effet très embêtant qu'un objet du réel devant relever d'une catégorisation binaire embrassant l'ensemble de ce réel lui échappe.

L'A. indique, par le biais de ce qu'il nomme l'orientation du verbe par rapport au point de référence, le fait que les formes verbales de l'arabe, ici beyrouthin, ne peuvent (pas plus que celles du français du reste) être comprise de manière intrinsèque ou substantialiste, mais de manière *relationnelle*. On pourrait du reste alors comprendre qu'elles n'expriment généralement pas uniquement l'aspect ou le temps, mais l'un *et* l'autre si par aspect, on entendait celui d'accompli/inaccompli. Mais si l'A. met bien au centre de sa réflexion la notion même de *relation*, celle-ci n'est en fait que déduite à sa lecture et pas explicitement dite. De plus et surtout, par ses exemples, l'A retrouve l'analyse aspectuelle "traditionnelle" et les choses auraient alors pu être dites de manière plus simple [23].

Harrassowitz, p. 869-876 et de Zaborski, Andrzej (2005), « Tense, aspect and mood categories of Proto-Semitic », *Current Issues in the Analysis of Semitic Grammar and Lexicon*, I, L. Edzard et J. Retsö (dir.), Wiesbaden, Harrassowitz, p. 11-30.

(20) Cf. Bubenik, Vit *et al. op. cit.*

(21) D'autant que le futur beyrouthin en raḥyiqtul peut être assimilé à une forme périphrastique (*raḥ* < *rāyiḥ* « aller » + *yiqtul*). Or, autre point de divergence avec les langues slaves, en polonais, des deux formes de futurs, le futur perfectif est dérivé du présent tandis que le futur imperfectif est lui périphrastique (cf. Lindall, Ann (1997), « Aspect marking and situation in Greek, Polish and Sweedish », *Working Papers*, 46, p. 197-216, p. 201).

22 Un futur perfectif serait par exemple en polonais « *Jan wszystko mu powie* "John will tell him everything" » (Gaziński, Tadeusz (1971), « On the functional load of the contemporary variants of the Polish future », *The Polish Review*, 16/1, p. 108-113) ou en russe « *ja ub'ju tebja* 'I shall kill you' » (Comrie, Bernard (1976), *op. cit.*, p. 18).

(23) Ni confondues, ni exclusives l'une de l'autre, les deux catégories aspectuelle et temporelle se recoupent en effet dans le cas de l'arabe puisque « chacun des deux aspects est compatible avec n'importe quel temps. [...] le temps, c'est la relation entre ce dont on parle et le moment où l'on en parle : un procès est présenté comme antérieur, simultané ou postérieur au moment de l'énonciation. L'aspect, c'est la façon dont un procès se déroule dans le temps. Si le procès se déroule dans la période de temps concernée par l'énonciation, l'aspect est inaccompli : "inaccompli" veut donc dire "s'accomplissant" (dans ladite période). S'il est présenté comme la trace, dans cette

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Aussi, le lecteur se trouve-t-il bien souvent confronté à des assertions qui, s'il ne fait l'effort de créditer l'A. d'une vue relationnelle, pourraient être lues, à tort, comme purement substantialistes. De fait, lorsqu'il affirme, dans le cadre de l'antériorité à un point de référence dans le passé, « In subordinate clauses *qatal* is used » (p. 105), appliqué à une phrase comme « šift šabb katab maktūb – 'I saw a joung [sic] man who had written a letter' » (p. 106), l'A. veut dire que *katab* est lu en un plus-que-parfait du fait de la relation qui l'unit au premier verbe, lui-même au passé. Or, peut-on étendre à la relative, qui est un type particulier de subordonnée, le phénomène de concordance des temps ? Il n'est en effet ici pas impossible de lire la relative au passé composé : « I saw a young man who wrote a letter/j'ai vu un jeune homme qui a écrit une lettre ».

L'effet de confusion peut parfois être renforcé : soit que ce qui devrait être exemplifié ne l'est pas (par exemple p. 96-97 où l'on s'attendait à avoir une exemplification en *kān* AP à côté de celle en *kān ʿamyiqtul*), soit que ce qui ne devrait pas l'être à cet endroit s'y trouve (traitant de simultanéité, l'A. présente le cas de l'action accomplie *avant* la période considérée, ce qui devrait donc être présent dans le point réservé à l'antériorité). Cela peut aussi (mais très rarement) être dû à une coquille comme par exemple lorsque *baʿd ma* (p. 114) est mis à la place de *ʾabl ma*…

Enfin, certaines assertions peuvent être sujettes à caution. C'est le cas de : « if raḥyiqtul, byiqtul or baddu yiqtul are preceded by kān, they indicate that someone was about to do something but finally did not do it » (p. 118). En arabe écrit contemporain tout au moins, cette structure (en *kān raḥyiqtul* équivalent de *kāna sa-/sawfa yafʿalu* de l'arabe écrit contemporain) peut, en plus des emplois où elle désigne effectivement qu'une action n'a pas eu lieu, aussi désigner une action qui a effectivement eu lieu, de type ultérieur du passé (dit aussi passé des historiens), conformément à ce que laisse attendre sa syntaxe [24]. Dans la mesure où, comme en français, le futur des historiens n'est que peu employé, et surtout, où il ne devait pas faire partie des données recherchées, par le questionnaire élaboré par l'A., il y a de fortes chances qu'un tel sens échappe à l'analyse. Il est donc tout à fait possible qu'en beyrouthin récent il en aille de même, même si les locuteurs interrogés n'en ont, éventuellement, pas connaissance, soit que cette structure avec ce sens leur soit méconnue pour une raison de registre de langue, soit que cette structure avec ce sens n'apparaisse que trop récemment (les informateurs de l'A. vivent en Allemagne depuis trente-cinq ans pour les plus anciens, cinq ans pour les plus récents). Aussi, l'exemple « ʾāl ʾinnu xayyu kā̄n raḥyirżaʿ ʿa-bayrūt – 'He said that his brother was about to return to Beirut.' [= il a dit que son frère était sur le point de revenir à Beyrouth] » (p. 118) pourrait très bien se comprendre comme « il dit que son frère retournerait à Beyrouth » [= would return to Beirut] en imaginant un complément du type *w rażaʿ bil-fiʿl/w rağaʿ baʿd ma ʾāl hada l-ḥaki*]…

Malgré ces quelques remarques, les données exhibées sont indéniablement très intéressantes pour quiconque souhaite se représenter le système verbal de l'arabe (beyrouthin) et sa grande complexité malgré, ou justement, en raison d'une simplicité de surface. Un point très positif : l'ouvrage montre bien des catégories peu ou pas utilisées dans l'analyse, et notamment celles proprement lexicales relevant du sémantisme des classes de verbes à distinguer. Il s'agit notamment de celles permettant l'expression de l'habitualité et de la progressivité (plus aisément repérables en arabe dit dialectal qu'en arabe). Si certaines de ces catégories font ici débat quant à leur utilisation et surtout quant à l'occultation de leur identité (lexicale et sémantique) qui, couplé à l'occultation d'autres catégories, elles, bien établies et grammaticales (*māḍī*-accompli et *muḍāriʿ*-inaccompli), fait accroire qu'elles remplacent purement et simplement dans l'analyse ces dernières et posent alors un réel problème (de chevauchement) terminologique (*perfectivity*, *imperfectivity*, *anterior*, *posterior*, *perfect* et *imperfect*), un autre chapitre retiendra l'attention. Dans celui consacré aux propositions conditionnelles, l'A. présente l'évolution en la matière. Les systèmes conditionnels beyrouthins semblent, comme ailleurs [25], en partie calqués sur les langues indo-européennes. Le statut potentiel est rendu par *ʾiza qatal/byiqtul/ʿamyiqtul … yiqtul/raḥyiqtul*, donc avec l'irruption d'autres formes que le classique, *māḍī* en protase et en apodose d'un système en *ʾiza* ; l'irréel du présent est rendu par *law qatal/byiqtul/ʿamyiqtul … byiqtul* et l'irréel du passé

période, d'un accomplissement antérieur, l'aspect est accompli » (cf. Larcher, Pierre (2012) [2003], *Le système verbal de l'arabe classique*. Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, coll. « Manuels » 2e édition revue et augmentée, p. 133-134). « Le verbe arabe marque le temps quand rien ne vient faire écran entre lui et le présent de l'énonciateur et l'aspect quand il est placé dans le champ d'un autre verbe qui, lui, marque le temps » (*Ibid.*, p. 135).

(24) Cf. Sartori, Manuel (2015) [année de parution 2016], « Les emplois du tour *kāna … sa-/sawfa yafʿalu* en arabe écrit contemporain », *Annales Islamologiques*, 49, p. 193-220.

(25) Cf. Sartori, Manuel (2010), « Pour une approche *relationnelle* de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », *Arabica*, 57/1, p. 68-98 et Sartori, Manuel (2009), « L'évolution des conditionnelles en arabe égyptien contemporain », *Bulletin d'Études Orientales*, 58, p. 233-257, même si l'A., au contraire de la situation en égyptien, n'indique pas de synonymisation des opérateurs *ʾiza* et *law* en beyrouthin, ce qui est tout à fait possible.

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

en *law qatal … kā̄n qatal*. Le seul regret serait que l'A. ne présente aucun cas d'irréel du présent dont l'apodose serait en *raḥyiqtul*, qui, s'il existe, aurait été intéressant.

Cet ouvrage est donc surtout intéressant par ses exemples. Il permet, plus finalement qu'il ne l'indique, d'entrevoir le système verbal du beyrouthin de manière relationnelle, mais pose plus de problèmes d'un point de vue conceptuel, théorique et terminologique. Il représente par contre un véritable outil de valeur tant par ses exemples, sa catégorisation que ses analyses qui montrent la complexité dudit système, sans chercher à artificiellement gommer celle-ci par des simplifications abusives. Le lecteur se trouve alors directement confronté aux *relations* qu'il s'agit de mettre au jour entre les formes qui, intrinsèquement, peuvent tendre à signifier quelque chose mais ne signifient rien dès lors qu'elles ne sont contextuellement pas mises en relation avec d'autres données et/ou formes verbales.

Manuel Sartori
Aix-Marseille Univ, IEP, CNRS-UMR 7310,
IREMAM, Aix-en-Provence, France

BCAI 31 (2016) Bruweleit Stefan: Aspect, Tense and Action in the Arabic Dialect of Beirut., recensé par Manuel Sartori
© IFAO 2017 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net